

Teams, le 2 septembre 2021

### Consultation sur le projet d'optimisation des Frais Généraux Administratifs :

Les réponses aux questions des élus sont apportées par Mme VIALA et Mme BOUCHER.

Pour les élus UNSA-Ferroviaire, ce projet pourrait se résumer par **recherche d'efficience = suppressions de postes**.

À l'instar des autres dossiers présentés au CSE, les postes ayant vocation à être supprimés sur 2022 & 2023 ne sont pas identifiés, engendrant du stress pour les collaborateurs.

Pourquoi avoir choisi un calendrier échelonné alors qu'il serait plus clair d'établir un calendrier global dès maintenant ?

Comment garantir à nos collègues transférés qu'ils ne verront pas très rapidement leur poste supprimé ?

Quid des EIA entre le cédant et le preneur (42 postes transférés à DGFA) : comment va se passer le transfert des informations ? Les EIFP et EIPP ne sont pas mentionnés à priori.

Le transfert d'agents du périmètre d'un CSE sur un autre CSE a une influence sur les exercices de notation, notamment sur le mode de calcul concernant les volumes impactés.

Quelles sont les mesures qui seront appliquées (le GRH00910 par exemple) dans le cadre de cette réorganisation ?

Qu'en est-il de la communication & de la reconnaissance des agents transférés par rapport à l'éloignement managérial ?

Comment se fera l'accompagnement en termes de méthodologie de travail des agents transférés ?

Où en est le travail d'accompagnement au changement ?

Quelles sont les conclusions ? Le poste de la fonction RH supprimé sur 2021 n'est autre que celui de « Responsable accompagnement au changement sur les DT ». Dans ce cas, quel accompagnement est effectué s'il n'y a plus aucun responsable ??

En raison de ces questionnements, les élus estiment que le dossier est incomplet et pénalisant pour les salariés, et se prononcent en faveur d'une motion contre ce dossier d'optimisation des frais généraux administratifs.

Le CSE émet un avis **défavorable** sur ce dossier à l'unanimité.

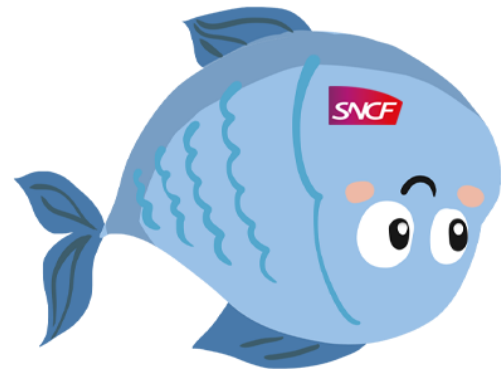
### Information en vue de la consultation du CSE DT le 23 septembre sur le projet d'évolution de l'organisation de la Direction Technique Réseau (DTR) :

Les réponses aux questions des élus sont apportées par M. JOINDOT.

Pour les élus UNSA-Ferroviaire, après l'étude du document de présentation contenant beaucoup de mots savants (fertilité croisée, production de bout en bout, etc.), ce projet pourrait se résumer une nouvelle fois par **recherche d'efficience = suppressions de postes**.

Les élus UNSA sont en attente du retour de l'expertise par le cabinet ORSEU avant de se prononcer sur ce sujet.

**De jolis mots..  
pour noyer le poisson :  
Efficience = Suppressions !**



### Information en vue de la consultation du CSE DT le 23 septembre sur le projet de création de la Direction Télécom Unifiée (DTU) :

Mme REROLLE présente le dossier.

Pour les élus UNSA-Ferroviaire, l'engouement & le soi-disant enthousiasme des agents mis en avant par Madame REROLLE ne sont pas du tout partagés.

Le but annoncé était d'améliorer et de professionnaliser les TÉLÉCOMS.

La finalité, inavouée, apparaît dans le dossier présenté qui annonce clairement une **diminution** des effectifs et une augmentation du nombre de prestataires.



Le constat quotidien fait déjà apparaître un manque d'effectifs. La finalité du projet n'a pas été annoncée et risque d'engendrer de nouveaux RPS pour bon nombre d'agents alors que tout le monde a bien conscience du manque de moyens actuel.

Le risque de pertes de compétences est grandissant.

Au sein de la SNCF, il y a toujours d'anciennes technologies qui nécessitent des formations longues et des connaissances pointues des installations. En parallèle, la SNCF prend du retard sur l'acquisition de nouvelles technologies.

Cette évolution vers de nouvelles technologies doit se faire tout en maintenant une forte expertise sur l'existant pour assurer une bonne transition.

N'est-on pas une société de TÉLÉCOMS avec un client unique ?

Existe-t-il une possibilité de développer notre clientèle, par exemple en devenant opérateur de téléphonie, le patrimoine TÉLÉCOMS de SNCF Réseau étant très largement envié, voire même convoité par des tiers ?

Les solutions à envisager doivent viser une meilleure structuration dans les DZI où les effectifs sont trop peu nombreux pour produire dans des délais raisonnables.

Aux vues de nos installations, d'autres entreprises s'organiseraient avec une structuration en 3/8 plus adaptée.

Il ne faut pas nier l'importance des TÉLÉCOMS qui seront de plus en plus sollicités à l'avenir dans les projets « tête de série » (projet pilote). Il faut donc investir dès aujourd'hui pour garantir la pérennité de demain. La plupart des entreprises l'ont compris... Ce n'est pas le cas de SNCF Réseau, semble-t-il.

Les élus UNSA sont en attente du retour de l'expertise par le cabinet ORSEU avant de se prononcer sur ce sujet.

## Retour sur la commission ASC du 30 août 2021 :

Les salariés du CSE, les membres de la commission et son président travaillent à maintenir de nombreuses activités sociales aux bénéfices des agents malgré le contexte sanitaire actuel :

- Pour la rentrée scolaire, une carte ILLICADO dématérialisée de 15 à 40 € selon le niveau scolaire et le QF.
- Pour l'arbre de Noël des enfants, une carte cadeau (matérialisée).
- Des coffrets de chocolats de Noël « Délices de la Closerie » seront envoyés au domicile des agents.
- Une nouvelle offre pour participer à une soirée privée au parc Astérix d'Halloween le vendredi 5 novembre sera proposée aux agents à 23 €.
- Des week-ends & vacances d'automne seront bientôt proposés aux agents.
- Poursuite du doublement des tickets de cinéma jusqu'au 31 octobre 2021.

**Vos élus UNSA-Ferroviaire veillent à défendre au mieux les intérêts des agents et restent vigilants vis-à-vis des risques engendrés par ces projets de réorganisations que la Direction lance de toute part.**

**Nous regrettons l'absence d'éléments primordiaux dans les documents qui nous sont fournis (charge de travail des agents, liste des missions orphelines, gains de productivité attendus chiffrés en €, utilisation de prestataires pour remplacer les emplois supprimés). N'hésitez pas à remonter à vos élus toutes les interrogations que vous vous posez et les situations anormales que vous rencontrez dans votre quotidien afin d'en alerter la Direction.**

## J'adhère à l'UNSA !

**CONTRACTUELS**    **Efficace**    **Service public**  
**EXPERTISE**    **Savoir-faire**    **Coritaires**  
**Hot-Line Juridique**    **Autonome**    **Responsable**  
METIERS    Statut    STATUT  
Filières    Spécialité

*A l'UNSA-Ferroviaire, moi, j'adhère !*

**Fédération UNSA-Ferroviaire**  
**56, rue du Faubourg Montmartre . 75009 PARIS**  
**Tél: 01 53 21 81 80 . federation@unsa-ferroviaire.org**

Nom: .....

Prénom: .....

Direction: .....

Adresse Pro: .....

.....

Collège: .....

Tél: .....

Mail: .....

Si vous souhaitez nous adresser des questions ou nous faire part de vos suggestions : [csedt@unsa-ferroviaire.org](mailto:csedt@unsa-ferroviaire.org)

Si vous souhaitez consulter nos informations en ligne : <https://www.unsa-ferroviaire.org>



# UNSA-FERROVIAIRE SNCF RESEAU